



Le petit Épégardais

Le Mot du Maire

Chères Epégardaises, Chers Epégardais,

- C'est avec plaisir que je vous transmets notre bulletin d'informations communales. Vous y trouverez des informations sur notre vie locale, de travaux réalisés sur l'année 2018, et de nos projets de travaux pour 2019.

- Fort est de constater que la traversée de nos rues communales et départementales se fait bien au-delà des vitesses réglementaires.

c'est ainsi que nous avons sécurisé la route du Troncq, il a été mise en place un stop à l'intersection route du Troncq et rue de la mare aux joncs. Nous envisageons pour 2019 également la mise en place de radars pédagogiques sur la D83, rue de l'église.

- Parmi nos futurs projets de travaux 2019, nous prévoyons le changement de toutes les fenêtres des deux classes, car cela devient vraiment une nécessité, également la remise aux normes de tout le système électrique de notre église, car plus aux normes aujourd'hui, voir dangereux à toute utilisation. Nous profiterons de ces travaux pour faire une mise en valeur (éclairage lumineux a Led)de l'intérieur de notre église qui fait bien évidemment partie de notre patrimoine communal.

- Pour la huitième année consécutive, notre village s'est vu attribuer un prix de 600€ pour son fleurissement et je tiens tout particulièrement à remercier vivement tous les acteurs qui nous ont permis cette récompense et de maintenir notre labellisation d'Epéard village fleuri.

- De nouvelles habitations ont vu le jour dans notre commune ainsi que des restaurations de maison, des transformations de bâtiment en résidences et donc très

heureux de voir que notre commune d'Epéard accueille donc de nouveaux habitants, aussi je leur souhaite la bienvenue.

- Le conseil municipal et les adjoints se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019, que cette nouvelle année vous apporte plein de bonnes choses

Pascal Démare,
Maire d'Epéard



Mairie

Mairie - 16 rue des écoles - 27110 Epéard

Téléphone : 02 32 35 20 69 / Fax : 09 70 62 59 19

Horaires d'ouverture : lundi 17h15 - 19h / jeudi 10h - 12h

Maire : Pascal Démare / Secrétaire de mairie : Sylvie Monnier

mairie-epégard@orange.fr / www.epégard.fr / Facebook : Mairie Epégard

Le conseil municipal



Le conseil municipal est composé de :

Pascal Démare (Maire), Jean-François Payan (1^{er} adjoint), David Allais (2^{ème} adjoint), Patrick Enault (3^{ème} adjoint), David Bessin, Catherine Cottin, Chantal Durand, Sandrine Groud, Reynald Lamy, Christine Lejeune, Fabrice Maupas et Willian Régnier.

Les Délibérations

Le conseil municipal se réunit régulièrement tout au long de l'année. En 2018, six de ces réunions se sont tenues. Les principales décisions prises par les élus communaux :

5 février

- Présentation du dispositif de participation citoyenne
- Substitution du régime indemnitaire actuel par le RIFSEEP
- Convention SERPN
- Salle polyvalente : remise en état du plafond de la cuisine et groupe d'aspiration
- Matériel d'entretien salle polyvalente
- Tarif de location de la salle polyvalente
- Prévision des travaux 2018

12 avril

- Approbation du compte de gestion 2017
- Adoption du compte administratif 2017
- Clôture du budget CCAS
- Vote des subventions 2018
- Travaux salle associative
- Electrification de l'église
- Peinture salle polyvalente
- Radar pédagogique
- Devis et contrat entretien des espaces verts
- Devis réfection mur du cimetière
- Vote du budget primitif 2018
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

25 juin

- Sécurisation route de la Neuville
- Route du Troncq
- Peinture salle polyvalente
- Platanes rue René Lothon
- Subvention Association « avec les enfants »
- Meilleure apprentie de France
- Contrat de territoire

26 juillet

- Demande d'intégration des communes de La Haye du Theil, Saint Meslin du Bosc et Tourville la campagne dans la communauté de communes du Pays du Neubourg

17 septembre

- Demande d'intégration de la commune du Bosc du Theil dans la communauté de communes du Pays du Neubourg
- Prévision travaux 2019

22 octobre

- Modification des statuts du SITS
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire d centre de gestion de l'Eure
- Repas et colis des aînés

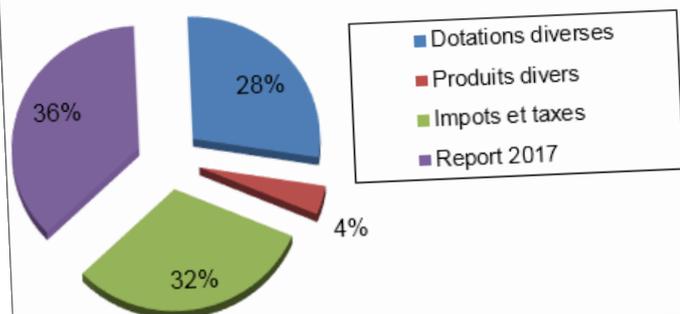
Infos

Le compte rendu de tous les conseils municipaux sont disponibles en intégralité au secrétariat de la Mairie et sur

www.epegard.fr

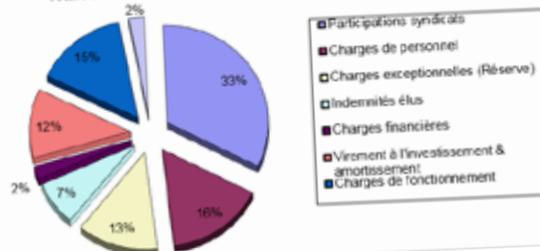
Le budget communal

RECETTES DE FONCTIONNEMENT Budget 2018 Total 361 389 €



Comme il est de coutume, nous présentons le budget communal. Le compte administratif de l'année 2018 présente un budget équilibré et voté à l'unanimité pour des dépenses et recettes de fonctionnement de 361 389 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Budget 2018 Total : 361 389 €



Les Taxes communales

Outre les subventions et dotations d'État, les recettes communales sont notamment issues des impôts locaux. Les taux pour 2018 étaient les suivants

Taux des contributions directes :

| | |
|--|---------|
| <i>Taxe d'habitation</i> : | 8,66 % |
| <i>Taxe foncière propriétés bâties</i> : | 14,19 % |
| <i>Taxe foncière propriétés non bâties</i> : | 40,77 % |
| <i>Contribution Foncière des Entreprises</i> : | 14,63 % |

Taux de la taxe d'aménagement (part communale) : 3 % - les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont exonérés

Les Projets 2019

Principaux investissements prévus en 2019 :

- Fenêtre des classes
- Sécurisation RD 83
- VMC Salle associative
- Electricité Eglise
- Peinture de la porte de la cuisine salle Francis Talon
- Acquisition d'une pompe à eau
- Etagères dans le local technique

Le petit épégarçais - Mairie d'Épéard - 16 rue des écoles - 27110 Épéard - Janvier 2019

Directeur de publication et rédaction de l'édition : Pascal Démare

Rédaction : Commission informations communales

Maquette/Mise en page : AmaCom Communication 06 22 18 71 04

Tirage : 300 exemplaires

Les travaux



Les principaux projets mis au budget de l'année 2018 étaient :

- Peinture de la salle polyvalente et des portes de la cuisine
- Travaux de maçonnerie et de menuiserie à la salle associative
- Parking de la salle polyvalente
- Mise en accessibilité de la mairie
- Electricité église (éclairage)
- Mur du cimetière

Voici le détail de ceux qui ont été réalisés.

Voirie Chemin de l'escalier

En février 2018, des bordures ont été posées sur les accotements du Chemin de l'escalier. La voirie a été refaite en enrobé en fin de chantier.

Autres travaux de voirie réalisés au cours de l'année : une partie de la rue René Lothon a aussi connu un remodelage avec la pose d'un gravillonnage. Une opération réalisée le 31 août 2018 par la Communauté de communes du Pays du Neubourg qui gère l'entretien des voiries communales.



Accès mobilité réduite Salle Francis Talon

En août, profitant de la fermeture estivale de la salle, la commune a réalisé une rampe d'accès à la salle.

L'accès permet désormais aux personnes à mobilité réduite de se rendre facilement dans la salle Francis Talon mais aussi d'éviter une mare d'eau devant l'entrée en cas de temps humide.

L'ensemble des peintures de la salle (pièce principale et scène) de la salle ont aussi été refaits au cours de l'été.

Ouvertures Salle associative

A la rentrée de septembre 2018, de nouvelles fenêtres et une nouvelle porte d'entrée ont été posées dans la salle associative. Répondant ainsi aux normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et sécuritaires, la salle utilisée essentiellement par les associations a aussi une rampe d'accès pour les PMR.



Les infos municipales



La salle Francis Talon

La salle communale Francis Talon est ouverte sur réservation uniquement auprès de la mairie (planning des réservations disponible sur le site de la commune www.epegard.fr).

Capacité : 120 personnes

Tarifs : 230 € pour les habitants / 400 € pour les extérieurs / Vaisselle (tarif unique) : 1 € le couvert.

En 2018, en plus des travaux de peinture, le remplacement du groupe d'extraction a été réalisé (687,60 €) ainsi qu'une remise en état du plafond de la cuisine.

Les règles de Bon voisinage

Si généralement de bonnes relations s'installent entre tous les utilisateurs du territoire communal, il arrive parfois aux élus de gérer des contentieux entre habitants, passants, promeneurs,.....

Face à ce constat, il est utile de rappeler les règles de base du «bien vivre ensemble» à la campagne pour positiver les rapports entre tous :

- La tonte du gazon est interdite le dimanche et les jours fériés. En semaine, il est obligatoire de s'arrêter de tondre à 19h30. La même interdiction s'applique aux tronçonneuses, motoculteurs, taille-haies, etc....
- Les haies, en bordure du domaine public (routes, chemins, terrains communaux...), doivent être élaguées, faute de quoi une mise en demeure sera adressée aux propriétaires.

• Il est interdit de faire des feux de branchages, détritux, etc... du 15 mars au 15 octobre.

• Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



Les tarifs du Cimetière

Espace cinéraire

- concession trentenaire pour caveaux-urnes : 50,00 €
- concession cinquantenaire pour caveaux-urnes : 100,00 €
- dispersion au jardin du souvenir : gratuit
- la mise à disposition d'un caveau-urne est fixée à 370,00 € en plus du tarif de concession.
- les caveaux-urnes seront installés par la commune. Aucune autre création n'est autorisée.



- Concessions trentenaires**
(pleine terre ou caveau)
- 1 place : 50 €
 - 2 places : 75 €
 - 3 places : 100 €

- Concessions cinquantenaires**
(caveau uniquement)
- 1 place : 100 €
 - 2 places : 150 €
 - 3 places : 200 €

La vie communale



2018 a de nouveau été riche en événements dans l'agenda communal. Des moments d'animations, d'évènements variés pour tous. Sans aucun doute, Épégard est un village dynamique (photo : fête communale de Pâques organisée par le comité des fêtes)

2018 Voeux

Samedi 20 janvier, cérémonie des voeux de la municipalité dans la salle Francis Talon en présence de Fabien Goutefarde, Député de l'Eure.



Portes ouvertes La Ferme Charcutière

Samedi 14 et dimanche 15 avril se tenaient les portes ouvertes de La Ferme Charcutière.

Découverte de l'élevage, du magasin mais aussi marché fermier et animations étaient au programme.

Eric Bellenguez, propriétaire de La Ferme, avait associé le Club des Primevères et le Comité des fêtes à ces deux jours de fête qui se sont terminées à chaque fois par les traditionnels tiercé de cochons.



Bout de la ville Fête des voisins

Vendredi 1er juin, une partie des habitants de la rue du bout de la ville et du chemin de la Madeleine ont célébré la fête des voisins. Une action mise en place par les habitants eux mêmes.



Réunion Citoyenneté

Le 13 septembre se déroulait une réunion d'information « Voisins vigilants » à la salle Francis Talon.

Organisée par la brigade de Gendarmerie du Neubourg, elle a réuni une vingtaine d'habitants sur un nouveau dispositif en cours de mise en place dans la commune.



La vie communale



Cérémonie du Souvenir

Comme chaque année, la municipalité avait convié les habitants à la cérémonie hommage du **11 novembre**.

Chacun a rendu hommage aux habitants d'Épégard morts pour la France.

Le dépôt de gerbe a précédé la clôture de cette cérémonie qui a été marqué par le chant de La Marseillaise et la présence de nombreux enfants de l'école d'Épégard qui ont réalisé en classe un travail d'archives à l'occasion du centenaire de l'Armistice 1918.

Le Repas du CCAS

Dimanche 2 décembre, la commune organisait son traditionnel repas.

Près de 70 convives se sont retrouvés autour d'un repas suivi d'une animation musicale.

Comme le veut la tradition, la commune profitait de ce moment convivial pour célébrer les doyens présents lors de ce repas. Les habitants d'Épégard de 65ans et plus étaient invités par la commune.



Le Fleurissement



Épégard conserve son label de village fleuri 1 fleur.

Lundi 3 décembre, la commune a été honorée au Département de l'Eure en recevant le prix parmi les villages fleuris 1 fleur. Un diplôme et un chèque d'un montant de 600 € (qui sert à financer les plantations) ont été remis dans le cadre du 59^{ème} concours des villes et villages fleuris de l'Eure.



La commune est fière de ses efforts en matière de fleurissement et remercie tous les habitants qui entretiennent les espaces publics et contribuent à l'embellissement du village.

La vie communale



Le SIVOS (syndicat intercommunal à vocations scolaire) est un établissement public de coopération intercommunale.

Le SIVOS EPEVICROS, qui regroupe les communes d'Épégard, Vitot et Crosville-la-Vieille gère le fonctionnement des écoles et des services péri-scolaires (cantine, garderie, TAP dans le cadre des rythmes scolaires,...).

Les Écoles

Il est souvent dit qu'un village sans école est un village mort. A Épégard, l'école anime au quotidien le village au rythme des heures de classe, pour le plus grand bonheur de tous.

Grâce à la dynamique équipe d'enseignantes, les enfants scolarisés à Épégard en 2017/2018 ont participé à différentes actions : suivi de la mission de Thomas Pesquet, mise en place d'un jardin avec compost, participation à la journée Fermes Ouvertes avec une visite de La Ferme Charcutière ou encore une journée bord de Mer à Fécamp.

Cette année, alors que les plus petits vont à Vitot et les plus grands à Crosville-la-Vieille, ce sont les CP, CE1 et les CE2 qui sont accueillis dans l'école de la commune.

Après la kermesse organisée à Vitot en juin dernier, et qui devrait se tenir à Épégard en 2019, l'année scolaire 2018/2019 a débuté en septembre.

La nouveauté est venue de la présence de quelques CP à Épégard dans la classe des CE1. Une classe double niveau qui permet d'équilibrer les effectifs.



Courant décembre, l'association des parents d'élèves a organisé le traditionnel goûter de Noël dans la salle communale Francis Talon.

En 2019, l'ensemble des fenêtres des deux classes d'Épégard vont être changées.



Les effectifs

VITOT

25 enfants tous niveaux maternelle avec M^{me} Oger
25 enfants tous niveaux maternelle avec M^{me} Villedieu
23 enfants de CP avec M^{me} Chaudet

EPEGARD

21 CP et CE1 avec M^{me} Amice
22 CE2 avec M^{me} Backès

CROSVILLE-LA-VIEILLE

23 CM1 avec M. Chaudet
23 CM2 avec M^{me} Blaise

Les associations



Les membres 2019 :

- Président d'honneur : Pascal Démare
- Président : Jessica Lerouge
- Vice-président : Fabrice Béranger
- Trésorière : Julie Mulot
- Secrétaire : Chantal Durand
- Emmanuelle Cazanobes, Mélissa Sement, Arnaud Albessart, Josette Guérout et les nouveaux : Stephanie Martin, François Hervalet, Quentin Guhur, Valérie Giraud

La Gymnastique

Epégard'Gym propose des séances variées de gym chaque mercredi. Renforcement musculaire, abdo, ballon, zumba, step, pilâtes....

Ces séances sont animées par Muriel, diplômée de Gym Volontaire, et organisées sur trois créneaux horaires (limité à 22-25 personnes par créneaux horaires) : 16h45-18h, 18h-19h15 ou 19h15-20h30 (hors vacances scolaires).

Emilie Messe est à la présidence de l'association depuis 2017.

La Société de chasse

Présidée par Yannick Lhuillier, la société de Chasse d'Epégard est une association locale qui se réunit durant la période de chasse mais pas seulement !

Elle a notamment organisé un concours de pêche au printemps à la mare communale. Un rendez-vous festif qui permet à chacun de se retrouver une nouvelle fois au coeur de la nature !

Le Comité des fêtes



Le Comité des fêtes d'Epégard anime la commune tout au long de l'année. Le programme 2018 était :

- Le Running Tour d'Epégard avec 581 participants ;
- Samedi 14 au lundi 16 avril : fête communale avec : loto, chasse aux oeufs réunissant une vingtaine d'enfants de la commune, et foire à tout gratuite avec 110 exposants;
- Dimanche 3 septembre : concours de pêche;
- Dimanche 15 novembre : marché fermier et artisanal;
- Enfin en décembre, vente de 55 sapins de Noël ainsi que l'arbre de Noël le 15 décembre où 85 enfants ont vu le Père Noël leur offrir un beau cadeau.

Le Club des primevères

C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que les adhérents du club présidé par Josette Guérout se retrouvent chaque mercredi à la salle des associations autour des jeux de cartes, scrabble et du goûter.

Le club célèbre aussi les anniversaires, les fêtes des mères et des pères, la galette des rois, la chandeleur, le repas de juin et de Noël.

Le Football club

Le Football Club Epégard Le Neubourg, présidé par Thierry Dewilde propose des entrainements et des matchs à ses joueurs sur le terrain entretenu par la commune.

Il se situe juste derrière la salle communale 'Francis Talon'.

Le calendrier est affiché sur les vestiaires.

Les associations

Le Théâtre

Depuis 2016, la compagnie des fruits de la passion organise des ateliers théâtre les mardis soirs (salle Francis Talon).

Ouverts aux débutants, le but est de s'initier au théâtre et de participer à une représentation en fin d'année.

Association présidée par Florence Broux et animée par Benjamin Broux, comédien et intervenant en formation professionnelle, dans une ambiance conviviale où l'on s'amuse sérieusement.

Ecoles AVEC les enfants

Outre les coopératives scolaires dans chaque école, les parents d'élèves se mobilisent chaque année pour organiser un goûter de Noël mais aussi la kermesse notamment.

Elle se déroulera à Epéguard en juin prochain ! Venez participer à cette journée d'animations qui a pour but d'améliorer le quotidien des enfants dans nos écoles.

Le Tir à la carabine

Comme chaque année, l'association du Tir à la Carabine, présidée par Frédéric Delarive, a organisé au cours de l'été un concours.

Chaque samedi, une fois tous les quinze jours jusqu'au 15 août, les joueurs ont cumulé les points avant d'être tous réunis pour le classement final et la remise des prix.



Dans la commune

Carte postale Histoire



Dans la commune

DÉCHETS Informations

Depuis début 2018, la collecte des verres a été modifiée. Désormais il faut déposer vos bouteilles, bocaux,... dans les colonnes situées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes du Pays du Neubourg et plus particulièrement à la mare ou à la salle Francis Talon pour notre commune. Vous pouvez aussi retrouver ces colonnes sur le parking E. Leclerc du Neubourg, sur le parking de l'école de Vitot,...

Aucun déchet ménager ne doit être déposé au pied de containers à verre. Merci de votre compréhension.

N'oubliez pas que plus vous triez bien, moins vous paierez plus tard de taxe d'ordures ménagères !

✓ Inutile de laver les emballages, bien les vider suffit !
 ✓ Je n'imbrique pas les emballages les uns dans les autres.
 ✓ En cas de doute, je jette dans la poubelle à ordures ménagères.

Poubelle jaune
Recyclables

Céréals
Petits cartons non souillés
Journal
Papiers propres et secs
Shampooing
Bouteilles et flacons en plastique
Conserve
Emballages métalliques
Jus de fruits
Briques carton
Cartons bruns à déposer en déchèterie

Attention aux erreurs de tri
 Les déchets ci-dessous NE VONT PAS dans la poubelle jaune. Jetez-les dans la poubelle grise, pour les ordures ménagères.

Vaisselle en carton
Emballages et films plastiques
Barquettes en plastique et polystyrène
Plaquettes médicamenteuses
Pots de yaourts
Cartons souillés

Poubelle grise
Ordures ménagères

Yaourt
PIZZA
Sac plastique
Divers plastiques : barquettes, boîtes, tubes, sacs, films, vaisselle
Cartons et papiers souillés, restes de repas

Colonne à verre

Beurre
Bouteilles et pots en verre

Composteur

Vous pouvez acquérir un composteur à prix réduit auprès de la communauté de communes

Les couvercles, les capsules et les bouchons doivent être retirés

DÉCHETS Civisme



Il n'est pas acceptable que des déchets ménagers soient déposés dans la nature.

Les colonnes à verre sont destinées à recevoir des bouteilles, bocaux,... Cet incivisme conduit à attirer des nuisibles aux abords des espaces communaux agréables (mare communale et abords de la salle Francis Talon).
 Pour les générations futures, respectez notre planète !

DÉBAT NATIONAL Registre

Dans le cadre du grand débat national, les mairies peuvent mettre à disposition un registre de doléances.

Un registre est disponible en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat :
 - Lundi 17h-19h
 - Jeudi 10h-12h

LA COMMUNE
PREMIER ÉCHELON DE LA DÉMOCRATIE

EXPRIMEZ-VOUS
Doléances et propositions

MAIRIE OUVERTE

AUX HEURES de PERMANENCES DE LA MAIRIE

AMRF
Association des Maires Bureaux de France

Ma commune est verte

Dans la commune

Les Infos pratiques

Ordures ménagères :

- Les bacs d'ordures ménagères et tri sélectif sont ramassés chaque mercredi ;
- Les verres sont à jeter dans les colonnes mises à la salle Francis Talon et sur le parking de la mare.

Déchetterie (RD 133 à Crosville-la-Vieille - face à la linière) :

- Lundi : 14h – 17h30
- Mardi : 14h – 17h30
- Mercredi : 9h30 – 12h30 / 14h00 – 17h30
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 14h00 – 17h30



Piscine du haut-phare

Le tarif adhérent SERGEP est appliqué sur présentation de la carte adhérent. Pour avoir la carte, rendez-vous en mairie muni d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile. Cette carte est gratuite et personnelle.

Horaires : variables selon les périodes scolaires
02 32 35 90 62 - www.piscineduhautphare.fr

Les Contacts pratiques

Communauté de communes du Pays du Neubourg

Aide à domicile, développement économique, structures petite enfance, ordures ménagères, tourisme
1, Chemin St-Célerin - BP 47 - 27110 Le Neubourg
Tel. : 02 32 34 04 41 - Fax. : 02 32 67 71 86
contact@paysduneubourg.fr

SERP (syndicat d'eau du Roumois et du Plateau du Neubourg)

Eau potable

- Service clientèle (abonnement, facture, consommation, résiliation.....) : 02 35 77 87 37 (Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ;
- Service technique (urgence, assistance, fuite, dépannage....) : 02 35 77 85 00 (24h/24).

SITS du Neubourg (syndicat de transports scolaires)

Président : Jean-Pierre Kieffer
07 76 88 10 59 - sitsduneubourg@gmail.com

L'État civil

Naissances

CIZEAU Adeline, née le 13 janvier 2018
WATTRENEZ Loan, né le 29 juin 2018
MILANGE Martin, né le 25 novembre 2018
LALANDRE Louise, née le 20 novembre 2018
LALANDRE Lorenzo, né le 20 novembre 2018



Mariage

Hervé TANGUY et Myrène ROBERT, le 22 septembre 2018



Décès

Jeannine BOUSSAHEL, le 28 janvier 2018
Geneviève POUCHET, le 17 mars 2018
Nicolle CELLIER, le 27 juin 2018
Pierre LHUILLIER, le 19 octobre 2018
Dany CARPENTIER, le 11 novembre 2018